

Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

1. Utilisation de la ligne de dépenses imprévues - Bilan 2002

L'inscription au budget 2002 de la ligne de dépenses imprévues s'élève pour information à 153.000 €.

Compte	Objet	Montant viré vers le compte
6574.40	Subvention à l'association AMICALE de Saône Diagonale du Doubs- Délibération du 26 avril 2002.	660,00
65734.812	Remboursement charges SIDOM 2001 - Auxon-Dessus- Délibération du 26 avril 2002.	5.770,00
65734.812	Remboursement charges SIDOM 2001 - Auxon-Dessous- Délibération du 26 avril 2002.	8.354,20
65734.812	Remboursement charges SIDOM 2001 - Châtillon le Duc- Délibération du 26 avril 2002.	14.307,00
	SOUS -TOTAL 1 (septembre 2002)	29.091,20
65734.812	subvention à l'association ARTISSE	1.000,00
65734.812	Remboursement des frais de traitement des déchets à Miserey Salines	19.800,00
	SOUS -TOTAL 2 (décembre 2002)	20.800,00
73968.01	dotation d'initiative économique	3.697,43
6611.01	Intérêts de ligne de trésorerie (complément)	65.025,00
	SOUS -TOTAL 3 (journée complémentaire 2002)	68.722,43
	TOTAL 2002	118.613,63

Le solde de la ligne de dépenses imprévues en fin d'exercice est de 34.386,37 €

2. Marchés sans formalité préalable passés par le Président :

Réalisation d'un audit du réseau de transport actuel permettant le choix d'une procédure de renouvellement pour le réseau urbain.

Suivi technique et juridique de la procédure retenue.

Titulaire : CETE Lyon / Philippe Laurent Consultant

Montant : 83 550,77 € T.T.C.

3. Convention de formation passée par le Président :

Convention avec l'organisme Ponts Formation Edition sur le thème de stage "étalement urbain : comment intervenir ?"

Montant : 960,63 €

4. Arrêté pris par le Président :

Création d'une régie de recettes liée à l'encaissement des amendes

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Pour extrait conforme,

Le Président